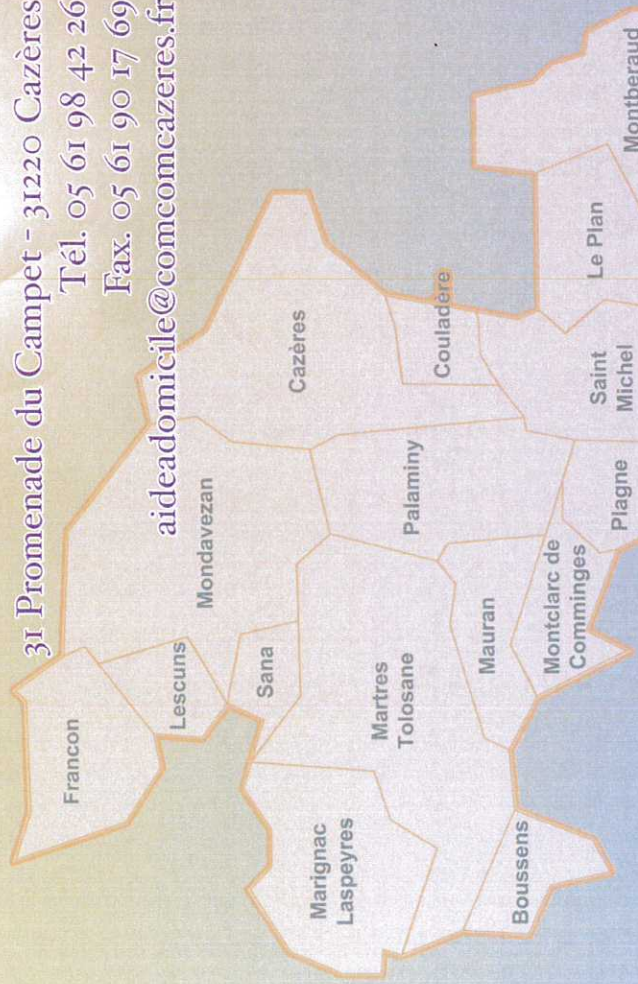


RENSEIGNEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT

## SERVICE D'AIDE À DOMICILE DE LA 4C

31 Promenade du Campet - 31220 Cazères  
Tél. 05 61 98 42 26  
Fax. 05 61 90 17 69  
[aideadomicile@comcomcazeres.fr](mailto:aideadomicile@comcomcazeres.fr)



### Ouverture du bureau :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### Interventions des Aides à domicile :

7 jours/7 de 8h à 20h

*Paiement en Cesu accepté*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CANTON DE CAZÈRES

[www.cc-canton-cazeres.fr](http://www.cc-canton-cazeres.fr)

Création & Impression Fabil@COM. Ne pas jeter sur la voie publique.

RESTEZ AUTONOME CHEZ VOUS

BOUSSENS

MONTCLAR DE COMMINGES

COULADÈRE

MAURAN

CAZÈRES

PALAMINY

SANA

MARTRES-TOLOSANE

MONDAVEZAN

FRANCON

SAINT MICHEL

LE PLAN

LESCUNS

PLAGNE

MONTBERAUD

MARIGNAC-LASPEYRES



7 jours/7

nous vous accompagnons

Tél. 05 61 98 42 26  
[aideadomicile@comcomcazeres.fr](mailto:aideadomicile@comcomcazeres.fr)



Notre service à domicile  
S'occupe de votre domicile  
à domicile de la AC

Nous nous adaptons à votre situation  
Nous restons à votre écoute  
Nous assurons la continuité des services

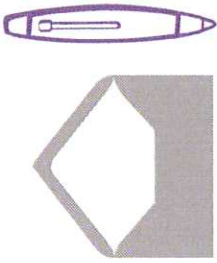
### VOUS BÉNÉFICIEZ :

➤ D'une équipe de professionnels administratifs pour :

- Évaluer vos besoins
- Proposer une étude personnalisée
- Vous aider à effectuer gratuitement toutes les démarches
- Coordonner vos besoins en partenariat avec d'autres structures

➤ D'une équipe d'intervenants qualifiés, dynamiques et compétents pour :

- L'entretien courant du domicile
- L'entretien du linge
- L'aide à la toilette et à l'habillage
- L'aide au lever et au coucher
- L'aide à la préparation des repas
- L'accompagnement aux courses
- L'accompagnement aux déplacements
- L'aide administrative
- Une écoute, du confort et du soutien



Modalités de prise en charge

Selon vos ressources et votre niveau d'autonomie, vous pouvez prétendre à diverses prises en charge :

### ➤ AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL :

- L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour les retraités
- La PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour les personnes en état de handicap

### ➤ AUPRÈS DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE :

- Pour les retraités

### ➤ AUPRÈS DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE, MUTUELLE OU SOCIÉTÉ D'ASSURANCE :

- En cas de sortie d'hospitalisation, retour de maternité, accidents et incidents de la vie quotidienne



### À NOTER :

En fonction de la réglementation, les frais engagés pour les prestations à domicile ouvrent droit à une réduction sur le montant des impôts égale à la moitié des dépenses (dans la limite fixée par la loi).

Le service d'aide à domicile a reçu de la préfecture l'agrément  
qualité n° N/0101111/M/031/Q/027